

Programme économie sociale et solidaire (ESS) à la Fête de l'Humanité 2021

Débats et rencontres à l'espace ESS et tourisme et au Forum social

Pour toute info complémentaire: Stéphane Guérard, rubrique capital-travail de l'Humanité, 0615184321 et stephane.guerard@humanite.fr

VENDREDI

17 heures 30 - 19 heures (espace ESS et tourisme)

TITRE

Employeurs, salariés, quel nouveau contrat social dans l'ESS?

PRESENTATION

Au-delà des dispositifs « protecteurs » comme le chômage partiel destinés à amortir les effets de la crise, le monde du travail se trouve confronté à de nouvelles tensions. Les entreprises de l'ESS, notamment les associations, se sont retrouvées pour la première fois devant une baisse de l'emploi, avec des financements toujours plus incertains. Le Groupement des organismes employeurs de l'économie sociale (GOEES) entend donner à nouveau la parole aux acteurs du secteur.

PARTICIPANTS:

Débat proposé par le GOEES, invités en attente de confirmation

SAMEDI

10 heures 30 à 11 heures 45 (! Attention, débat au FORUM SOCIAL !!)

TITRE

La Mutualité, acteur irremplaçable de la solidarité

PRESENTATION

La crise sanitaire aura fait émergé une revendication à plus de démocratie, plus de solidarité sanitaire. Comment la Mutualité en tant qu'acteur important de ces deux champs peut-elle mieux répondre aux besoins de ses adhérents et au-delà de l'ensemble de la société ?

PARTICIPANTS

Débat organisé en partenariat avec la MGEN, la Mutuelle Familiale et Alternative mutualiste; invités en attente de confirmation.

Débat animé par Jean-Philippe Milesy, Rencontres sociales

11 heures 30 à 13 heures (espace ESS et tourisme)

TITRE

L'économie sociale et solidaire, premier rôle ou figurante des élections de 2022?

PRESENTATION

Associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises sociale, chacune des composantes de l'ESS se projette vers les échéances électorales de 2022. Toutes ces structures à but non lucratif et porteuses d'intérêt général comptent faire entendre leurs voix, alors que la plupart continuent de subir les effets de la crise sanitaire et que les politiques de relance se mettent en place, le plus souvent sans elles.

PARTICIPANTS

Olivia Grégoire, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable

André Chassaing, député du Puy-de-Dôme et Président du groupe Gauche démocrate et républicaine

Jérôme Saddier, président d'ESS France

Débat animé par Stéphane Guérard, l'Humanité

14 heures à 15 heures 30 (espace ESS et tourisme)

TITRE

Un « pognon de dingue » pour la Sécu ? Si seulement...

PRESENTATION:

Se contenter de compter des sous ne fait pas une politique de santé publique. A force, on aboutit à des soins de mauvaise qualité pour les patients, à des populations qui renoncent à se soigner, à de mauvaises conditions de travail pour les professionnels. Résultat : la population ne bénéficie pas du droit effectif à la santé. Au lieu de construire un droit universel à la protection sociale, donc à la santé, on divise les populations en catégories, on casse les solidarités intergénérationnelles, on exclut les plus fragiles. Voilà où nous ont menés les décennies libérales passées à rogner le conquis social de la Libération : la Sécu.

Ce constat a été remis au jour par la crise Covid au cours de laquelle, même si ladite Sécu permet un certain niveau de protection, les inégalités s'aggravent. Plutôt que des économies, nous avons besoin d'organiser un financement à la hauteur des besoins pour garantir à chacune et à chacun la possibilité de se soigner, d'avoir un revenu de remplacement en cas de chômage, de recevoir une retraite décente et de bénéficier d'une prise en charge humaine en cas de dépendance. Pour cela, il faut solliciter toutes les richesses produites pour contribuer à cette richesse commune. Il faut mettre en œuvre l'égalité salariale femmes – hommes. Il faut que l'État arrête de faire les poches de la sécu pour financer ses niches fiscales pour les plus riches. C'est une protection sociale effective qui rend les femmes et les hommes libres. Nous parlerons de tout cela en croisant les regards d'un·e universitaire, d'un·e militant mutualiste et en échangeant avec eux..

PARTICIPANTS:

Débat proposé par la Fédération des mutuelles de France; invités en attente de confirmation

15 heures 45 à 17 heures (espace ESS et tourisme)

TITRE

La liberté associative, un bien commun à défendre

PRESENTATION:

Alors que nous célébrons les 120 ans de la loi relative au contrat d'association dite « loi 1901 », textes législatifs et réglementaires se succèdent pour rogner la liberté et les capacités d'action des associations. Sous prétexte de lutte contre le terrorisme ou de protection contre la pandémie de COVID 19, les mesures autoritaires se multiplient : loi « contre les séparatismes » prétendant conforter « les principes de la République », alors qu'elle les met directement en cause comme pour la liberté d'association et la liberté des cultes, loi dite de « sécurité globale », texte liberticide visant à généraliser les contrôles et la surveillance de toute la population, menaçant clairement le travail des journalistes et des observations citoyennes sur les pratiques des forces de l'ordre, par exemple, mais aussi détournement des instruments répressifs contre les militants dont ceux des associations environnementales...

D'ores et déjà, de nombreuses instances nationales ou internationales ont dénoncé ces lois et ces pratiques tant elles portent atteinte à plusieurs libertés fondamentales et dénaturent des lois d'équilibre de notre Etat de droit comme la liberté de la presse et d'expression, la liberté associative et la loi de 1905 de séparation des cultes et de l'Etat, la libre administration des collectivités territoriales, le droit à l'éducation, etc.

Face tant à l'aggravation des inégalités et aux tensions sociales qu'à l'absence de perspectives, les peurs sont attisées pour justifier des mesures affaiblissant la démocratie et les contre-pouvoirs au détriment des populations et notamment des plus vulnérables d'entre elles alors que partout en France le tissu associatif a montré sa capacité à mobiliser pour apporter aide et soutien à toutes celles et tous ceux qui sont les plus touchés par une crise dont les facettes sont multiples (sociale, sanitaire, écologique, démocratique,...). Pour défendre les acquis et l'avenir du monde associatif, venez débattre avec nous.

PARTICIPANTS

Débat proposé par la Ligue des droits de l'Homme 93, avec

Me Arié ALIMY, membre du Bureau national de la LDH

Me Jérôme GRAEFE, Juriste en Environnement, France Nature Environnement

Jean-Baptiste JOBARD, Coordinateur du Collectif des associations citoyennes

Frédérique PFRUNDER, Déléguée générale du Mouvement associatif

Débat animé par Fabienne MESSICA, sociologue, LDH, Ligue des droits de l'Homme

DIMANCHE MATIN

11 heures à 11 heures 45 (espace ESS et tourisme)

TITRE

Associationnisme: rencontre avec Jean-Louis Laville

PRESENTATION

Jean-Louis Laville porte une voix singulière sur l'économie sociale et solidaire. Sociologue, titulaire de la chaire "économie sociale" au Centre national des arts et métiers, à la bibliographie foisonnante et aux connexions longues comme un bras, ce chercheur très pragmatique propose de plonger dans le passé oublié de l'associationnisme pour donner un avenir à l'ESS dans son ensemble.

Rencontre animée par Jean-Philippe Milesy, Rencontres sociales

11 heures 45 à 13 heures (espace ESS et tourisme)

TITRE

Associations: comment contrer le processus de marchandisation de leurs activités?

PRÉSENTATION

Comment se caractérise et se définit le processus de marchandisation qui touche de plein fouet le secteur associatif ? Et surtout comment s'inventent les réponses portées par les acteurs de terrain pour y faire face ?

Après un point rapide sur la genèse et l'actualité du phénomène, il s'agira d'apporter une petite série d'éclairages sur des expériences et des outils qui peuvent permettre aux associations de s'extirper de la logique néo-libérale. Avec les interventions de l'UFISC et du Mouvement pour l'Économie Solidaire nous explorerons notamment des référentiels d'évaluations d'actions qui tentent de mieux faire comprendre l'apport véritable des structures non-lucratives. Grâce à la coopérative des communs, dans la même logique, nous nous attarderons sur un instrument précieux pour définir la richesse réelle des projets : la comptabilité. Nous pourrons ainsi voir comment le système de comptabilité CARE qui intègre des logiques sociales et environnementales permet de mieux rendre compte de ce qui compte...

Ce débat s'inscrit dans une série de rencontres proposées à l'occasion de la sortie de l'ouvrage collectif «Quel monde associatif demain? » aux éditions Erès.

PARTICIPANTS

Débat proposé par le Collectif des associations citoyennes (CAC), avec:

Marianne Langlet, rédactrice en chef de la revue Lien Social

Daniel Le Guillou, Actyposes-Thiers et Coopérative des communs

Un.e représentant.e du MES (Mouvement de l'économie sociale et de l'UFISC (Union fédérale d'intervention des structures culturelles)

Animation : J-Baptiste Jobard, coordinateur du CAC

14 heures à 15 heures 30 (espace ESS et tourisme)

TITRE

Coopératives: à la rencontre des "Licoornes"

PRESENTATION

A l'opposé des « Licornes », ces startup capitalistes aussi vite montées que vendues sur les marchés financiers, neuf coopératives d'intérêt collectif (SCIC) portent une façon de vivre l'économie conjuguant écologie et social. Venez découvrir et dialoguer avec le mouvement des « Licoornes » et les représentants de Commown, Telecoop, Coop circuits, Enercoop, LabelEmmaus, Railcoop, Citiz, La Nef et Mobicoop, qui entendent changer notre quotidien pour une transition écologique et sociale juste.

Rencontre animée par Juliette Barot, l'Humanité